

## Une expertise met en cause le Régent TS de BASF

© 22/12/2003 |  Terre-net Média

**PARIS, 22 déc (AFP) - Une expertise récemment remise à un juge d'instruction de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), chargé d'une enquête en vue de déterminer les causes de la surmortalité des abeilles en Midi-Pyrénées, met en cause l'insecticide Regent TS, a-t-on appris lundi de source proche du dossier.**

L'expertise pose aussi la question de l'éventuelle dangerosité pour la santé humaine des poussières dégagées lorsque les semences enrobées de ce pesticide sont enfouies dans la terre, a-t-on précisé de même source.

Comme le révèle Le Parisien lundi, l'expert Gérard Arnold estime dans son rapport réalisé à partir d'enquêtes de terrain, d'analyses et d'expérimentations déjà versées au dossier du juge que la surmortalité des abeilles en Midi-Pyrénées était causée, "sans ambiguïté" par le fipronil, substance active du Régent TS produit par le groupe BASF.

L'expert, spécialiste de la biologie des abeilles au CNRS, estime que "l'ensemble des semences de tournesol traitées au Régent TS sont potentiellement dangereuses pour les abeilles en raison des particules contenant du fipronil qu'elles diffusent dans l'atmosphère" et qui retombent ensuite sur le sol et les plantes.

Il s'interroge en outre sur l'éventuelle nécessité d'une rénovation des procédures d'homologation de ce type de produits.

Un autre rapport, réalisé par un expert de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), remis en novembre 2002 au juge, concluait déjà que la présence de fipronil pouvait être tenue pour responsable de la surmortalité des abeilles.

"Le Regent TS est enfoui dans le sol et toutes les études qui ont été faites en Europe montrent qu'il n'y a pas d'effets sur le comportement et la mortalité des abeilles et pas de risques pour la santé humaine", a-t-on déclaré chez BASF.

